Revue de Presse hebdomadaire

L'Agriculture Drômoise

Des chênes truffiers prennent racine dans leur vignoble



« Après avoir suivi des visites dans des truffières, nous avons fait le choix de nous orienter vers la production de truffes noires (tuber melanosporum) et d'irriguer les arbres par aspersion et non par micro-aspersion », indique Jérôme Poutrel. ©AAA_AL

Publié le 13/12/2024

Installés sur 13 hectares d'un seul tenant, Jérôme Poutrel et Christine Sevenier (Gaec de La Levée) ont planté des chênes truffiers avec l'envie d'implanter des haies sur leur vignoble et de

se diversifier. « Quitte à planter des haies, autant planter des arbres qui produisent, estiment-ils. On cherchait aussi quelque chose qui puisse s'adapter aux pointes de travail. Il y a moins de rigueur à avoir sur la truffe que sur une autre production de diversification. Et puis je trouve que ça se marie bien avec la vigne », précise Jérôme Poutrel. La truffe séduit également ces viticulteurs qui travaillent avec la cave coopérative d'Alba-le-Romaine et produisent en moyenne 70 hl par an, car en tant qu'irriguants de l'Escoutay, et équipés au goutte à goutte sur une dizaine d'hectares, ils peuvent facilement irriguer leurs cultures.

500 arbres truffiers plantés entre 2020 et 2021

« Après avoir suivi des visites dans des truffières, nous avons fait le choix de nous orienter vers la production de truffes noires (Tuber Melanosporum) et d'irriguer les arbres par aspersion et non par micro-aspersion comme cela peut se faire habituellement pour des truffières, car nous sommes déjà équipés par un système d'aspersion intégral sur l'exploitation », poursuit Jérôme Poutrel.

Aux abords du vignoble, ils ont planté près de 500 tilleuls, charmes, chênes verts et chênes blancs sur un hectare, pour moitié en 2020 puis en 2021. Alternant les espèces entre chaque arbre, ils ont été plantés à intervalle régulier tous les 4 mètres sur des rangées espacées de 5,50 mètres. Un demi-hectare de vigne a été planté en association avec des arbres truffiers, le reste essentiellement en truffière. « J'ai fait du drainage sur les rangées hautes, là où ça craignait le plus au niveau de l'eau, et suivi les méthodes classiques de plantation, en m'appuyant sur les expériences recueillies auprès du syndicat des trufficulteurs », ajoute le vigneron, qui espère obtenir une première production de truffes noires cette fin d'année.

Créer des abris et une réserve d'insectes auxiliaires

L'objectif de cette nouvelle plantation est aussi de créer des abris pour les oiseaux et une réserve d'insectes auxiliaires qui participeraient à la lutte contre les ravageurs de la vigne. Jérôme Poutrel et Christine Sevenier sont d'ailleurs engagés dans diverses

techniques culturales qui favorisent la biodiversité dans leur vignoble, dont celle des couverts végétaux depuis cinq ans. Ils viennent tout juste aussi de finaliser la conversion de leur vignoble en agriculture biologique. « C'était important pour nous de le faire d'un point de vue éthique. C'est un travail de longue haleine pour ces techniques culturales, mais c'est une manière d'accroître la résilience des sols face au changement climatique donc de préserver nos outils d'exploitation, de réduire les sources de contamination et de pérenniser le vignoble qui sera plus facile à transmettre à terme », explique le vigneron, ancien éleveur bovin viande et lait en Bretagne.

Il s'est équipé notamment de pulvérisateurs anti dérive et de panneaux récupérateurs pour les premiers traitements des vignes, afin de réduire la dérive des fongiques vers les arbres truffiers. « Les arbres et les vignes sont assez éloignés aussi pour le passage d'engins car je tenais à ce que ça reste mécanisable. » Il s'est doté également d'un broyeur décalé pour ne pas empiéter sur les sols argileux.

0,8 ha de plantation supplémentaire fin 2024

Leur projet ne s'arrête pas là car Jérôme Poutrel et Christine Sevenier ont installé une plantation supplémentaire d'0,8 hectare cette fin d'année 2024. Cette fois,elle est composée à parts égales de charmes, chênes verts et chêne blancs.

À raison d'un coût moyen de 12 € par plant, une aide de 9 € était en effet accordée dans le cadre d'un plan de filière régional accompagné financièrement par les Départements de l'Ardèche et de la Drôme entre 2019 et 2022. Un second plan de filière régional, dont la signature officielle a eu lieu en février dernier à Châteaubourg (Ardèche) , a été conclu pour la période 2023-2027, avec des aides à la plantation amplifiées.

Source :
https://www.agriculture-dromoise.fr/articles/13/12/2024/Des-chenes-truffiers-prennent-racine-dans-leur-vignoble-94741/